



Info Délits Plus

octobre 2016
Division prévention criminalité



La Division prévention a changé de responsable

Bonjour à toutes et tous,
Comme vous l'avez appris lors de mon dernier envoi, le Commissaire Pierre-Olivier Gaudard est parti à la retraite. Depuis août 2016, je l'ai remplacé à la tête de la Division prévention criminalité et souhaite me présenter en quelques mots :



Né en 1966, je suis entré à la Police cantonale en 1988. Après plusieurs années dans différentes brigades (stupéfiants, étrangers et Unité judiciaire), j'ai rejoint celle des mineurs-mœurs en 1993. J'ai assisté à l'apparition et l'évolution fulgurante d'Internet « tout public » et suis devenu rapidement un spécialiste dans les affaires de cyberpédophilie.

Dans le cadre de ce travail, j'ai animé de nombreuses conférences destinées entre autres aux parents d'élèves, médecins, travailleurs sociaux, étudiants, professionnels de l'enfance et également, pour celles et ceux qui étaient déjà là, lors d'une réunion annuelle des correspondants Police-population (ex SMHab). J'avais à cœur de délivrer des messages de prévention sur les dangers ou risques de cet outil.

Nous aurons, je l'espère, l'occasion de nous rencontrer lors d'une prochaine séance ou conférence en lien avec Police-Population.

Escroqueries via Internet en augmentation

Les escroqueries ou arnaques via Internet continuent à être en augmentation. On distingue plusieurs approches :

- Escroquerie par envoi massif de mails (faux gains de loterie, faux héritage, faux placements d'argent)
- Escroquerie plus ciblée par les réseaux sociaux (l'auteur joue sur les sentiments de la victime et se fait envoyer de l'argent. Ou alors, il demande à la victime de se déshabiller devant la webcam pour ensuite faire du chantage)
- Escroquerie aux petites annonces (objets mis en vente ou en location: la victime paie et ne reçoit jamais l'objet désiré).

Dans ce dernier modus, on constate une recrudescence d'arnaque à la location (faux appartements). Les auteurs font croire qu'ils ont un bien immobilier à louer et se font remettre des prétendues avances de loyer, garanties ou autres frais. En cette période de rentrée universitaire, les étudiants sont des cibles privilégiées.

Passez le message : lors de location d'un bien immobilier, ne payez jamais d'avances ou autres frais par transfert de fonds à l'étranger !

Ne payez rien tant que vous n'avez pas visité le bien que vous voulez louer et vérifiez les coordonnées de votre interlocuteur (raison sociale, adresse professionnelle, etc.). Plus de détails : <http://bit.ly/2dNBUJq>

Arnold Poot, commissaire

Pour obtenir plus d'information ou des conseils, contactez les gérants de sécurité de votre région :

Arrdt Est vaudois : [Adj Borloz Christian](#), 021 557 88 05

Arrdt La Côte : [Sgtm Christian Lambiel](#), 021 557 44 66

Arrdt Nord vaudois Ouest : [Adj Mermod Willy](#), 024 557 70 24

Arrdt Nord vaudois Est : [Adj Perruchoud Gilles](#), 024 557 70 07

Arrdt Lausanne : [Ipa Bourquenoud Christian](#), 021 644 82 77